

Département
du Haut-Rhin

VILLE DE RIXHEIM

Nombre de membres
en exercice :
15

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Membres présents :
10

Membres excusés
avec procuration
2

Membre excusé
1

Membres absents
2

Séance du jeudi 3 avril 2025
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le trois avril de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Présidente

Présents : 10

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Marie ADAM, M. Mathieu GARÉ, Mme Danielle GRUMET, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO, M. Fernand THUET, M. Eddie WAESELYNCK

Excusées avec procuration : 2

Mme Josiane FORÊT, procuration à Mme Danielle GRUMET
Mme Maryse LOUIS, procuration à Mme Marie ADAM

Excusée: 1

Mme Valérie MEYER

Absents : 2

M. Christophe EHRET
M. Gilbert GOEPFERT

Budget Principal

3. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice 2024, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion, dressés par le Comptable, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé, lors de la présente séance, le Compte Administratif de l'exercice 2024,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

.../...

➤ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

décide à l'unanimité :

- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 pour le Budget Principal, par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.-

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 04 avril 2025



Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :

Valérie MEYER